

Saint-Palais

2018



Bulletin municipal



Chères Saint-Palaisiennes, chers Saint-Palaisiens,

Ce bulletin municipal paraît deux mois environ après la mise en ligne du site internet de Saint-Palais.

Nous tenons à la parution de ce bulletin mais il s'affiche en ligne sur le site et peut être consulté au-delà de notre commune.

Le commerce en centre-bourg a de nouveau ouvert ses portes et nous pouvons nous féliciter que deux cafés restaurants, le Café du Pic et l'Ardoise, offrent à notre commune des lieux de convivialité appréciables et chaleureux. D'autres commerces dont les entités sont affichées dans ce bulletin se sont installés, ce qui démontre l'attractivité de notre territoire.

Je souhaite mettre en avant le tissu associatif de Saint-Palais qui occupe une place importante dans la vie de notre commune.

Rien n'est simple et le bénévolat se fait de plus en plus rare, mais la force de nos associations réside dans leur volonté et leur courage à mettre en œuvre des animations pour le plus grand plaisir des habitants et des visiteurs. La municipalité est à leur côté en apportant une aide financière et matérielle.

Vous avez pu constater que, comme dans toutes les autres communes de France, quelques herbes avaient pris leur place le long des trottoirs, malgré le travail important réalisé par les employés communaux. Depuis le 1er janvier 2018, nous devons pratiquer une gestion différenciée où tout emploi d'herbicide est proscrit sur le domaine public dans les collectivités. J'approuve complètement cette loi mais elle occasionne quelques poussées d'herbes qui peuvent être binées ou entretenues devant chez nous dans un élan de solidarité et d'implication qui ne pourra être que bénéfique pour notre commune qui a obtenu le label régional de village fleuri en 2017.

Vous découvrirez en rubrique travaux les réalisations qui seront effectuées en 2018 avec l'accent mis une nouvelle fois sur l'accessibilité, les bâtiments, la voirie et l'environnement impacté par une étude menée par le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre pour l'aménagement du ruisseau de Saint-Palais qui prendra en compte la morphologie du cours d'eau jusqu'à Saint Martin d'Auxigny.

Je souhaite vous dire tout l'attachement que je porte aux résultats de la campagne d'analyse de l'air menée par la société Lig'Air sur notre commune. Cette société m'a demandé d'intervenir dans les locaux de la Région Centre, lors de leur assemblée générale, afin d'exposer la démarche de la municipalité suite à nos interrogations et les obligations que nous nous étions fixées. A la fin de cet exposé, de nombreuses questions m'ont été posées et cela m'a confirmé que cette problématique était une réalité nationale et mondiale, que le monde entier était inquiet et souhaite des mesures importantes pour retrouver l'équilibre auquel il a droit.

Pour terminer je souhaite remercier les six employés communaux qui assurent à nos côtés tout le travail lié à la gestion de la commune. Leur disponibilité, leur implication et leur investissement peuvent être mis en évidence, ils le méritent sincèrement.

Chères Saint-Palaisiennes, chers Saint-Palaisiens, le Conseil Municipal et moi-même vous assurons de notre écoute et de notre profond dévouement.

Bernard Ozon, Maire de Saint-Palais

SOMMAIRE

Vie locale

- > Etat-civil - artisans
- > Manifestations 2018
- > Repas des aînés
- > Fête de la musique
- > Bibliothèque
- > Ruisseau de St-Palais
- > Budget
- > Travaux
- > Site Internet

Vie associative

- > Les amis de la bibliothèque
- > Tous pour l'école
- > Atelier Accueil Amitié
- > Union nationale des combattants
- > Comité de gestion du marché des potiers
- > Move-It (Fitness)
- > Escalades en terres vives
- > Hooper Ranch
- > Sport bien-être



INFOS PRATIQUES MAIRIE

Standard :
02 48 66 01 33

Fax :
09 70 29 43 21

Mail : mairie.saintpalais@wanadoo.fr

Jours/horaires
d'ouverture :
**Tous les matins
de 9h à 12h
Mardi et jeudi de 15h à 18h**



ETAT CIVIL

NAISSANCES

- GAUTHIER Myliana née le 06/05/2017
- LECOURIEUX CRAVEIRO Elina née le 20/06/2017
- PAGNY Livia née le 30/09/2017
- MUNCHOW PIET Louna née le 07/10/2017
- GAUGRY Manon née le 04/11/2017
- GILBERT Hugo né le 08/12/2017
- BLANCHET Chloé née le 24/03/2018
- REYES Sacha né le 03/04/2018

MARIAGES

- PERROT Cyril et OLIVEIRA Angélique le 29/07/2017
- STIVANELLO Anthony et GILBERT - - GOUAGOU Amandine le 21/10/2017

DECES

- Monsieur DREZE Walthère le 08/06/2017
- Monsieur NEVERS Jean le 09/06/2017
- Monsieur GUT Thierry le 11/06/2017
- Madame JACQUET Cécile épouse ROLLAND Patrick le 11/08/2017
- Madame BENARD Solange épouse DESMOULIERES Guy le 22/12/2017
- Madame MOUILLET Paulette veuve ROLLAND André le 11/01/2018
- Monsieur VINCENT Patrick le 24/02/2018
- Madame DESMOULIERES Marie-Claire veuve SOCHET Antoine le 09/05/2018
- Monsieur BOURGEOIS Jean le 28/06/2018
- Monsieur ROLLAND Patrick

Bienvenue à Saint-Palais

NOUVEAUX ARRIVANTS

- Monsieur et Madame ROCHE Noël 5 rue du Commerce
- Monsieur et Madame POTTIER Laurent 12 route de Grangeneuve
- Monsieur BLANCHET Nicolas et madame BAUJARD Hélène 1C chemin St François
- Monsieur et Madame PAJOT Benoît 4 chemin de Saint Giraud
- Monsieur GAUTIER Vincent et madame SOULAT Aurélie St Rémy
- Madame DUCROT Maëva 10 cour du Puits
- Monsieur DUBOIS Stéphane Max 2 cour du Puits
- Monsieur BILLAUT Vincent 8 route des Reddes
- Monsieur et madame LOUIS CHAMPIN Dylan Les Bruyères
- Madame CHENU Agnès 3 cour des Reddes
- Monsieur et Madame JOUANIN Thibault Le Gros Chêne
- Monsieur et Madame DIEYE SARR Mama 8 Place de la Mairie
- Monsieur BODINEAU Vincent et madame HE-RAULT Aurélie Les Coutants
- Madame HUBERT Eva Les Brosses
- Monsieur GUILLEMOT Aurélien Les Girards
- Madame DEBRAY Mathilde Le Rogerin
- Monsieur et Madame PAUL-HAZARD Arnaud 17 route d'Allogny

- Madame GUAY ROBLET Maryline 37 route de Saint Martin
- Monsieur et Madame FERREIRA Dimitri 6 rue du Commerce





Artisans - Entrepreneurs

APITAXI	06 11 69 53 49 02 48 64 52 27	LEBOUC Nicolas	07 83 74 20 05
		<i>Bricolage, espaces verts, travail par chèque emploi-service</i>	
LAROCHE Alain et Corinne <i>EARL de l'Aujonnière</i>	02 48 66 01 93	TORRES Artur	02 48 66 03 21
		<i>Peinture, papiers peints, faïence, parquets</i>	
LEBAS Bruno <i>Peinture-Placoplâtre</i>	02 48 66 02 39	JPB	02 48 66 08 45
		<i>Plomberie chauffage</i>	
DESMOULIERES Cyril et Céline <i>Briques et Porcelaine du Pic</i>	02 48 66 03 73	SOCHET Hugues et Florence	02 48 66 02 34 06 69 27 81 90
		<i>Vergers de la Gaucherie</i>	
MAGA Jan <i>Travaux divers de bricolage et maintenance</i>	02 48 66 01 96	SEBATELEC	02 48 66 03 15 06 27 65 55 53
		<i>Electricité générale, alarme automatisée, chauffage électrique</i>	
CASTANHEIRA Victor <i>Carrosserie-peinture</i>	06 23 39 83 51	Ô BERRY COUVERTURE	02 48 66 03 22
		<i>Couverture, zinguerie, ramonage charpente</i>	
MINIOT Didier <i>Entreprise de peinture</i>	02 48 66 02 66	HEROUARD Roger	06 61 15 06 54
		<i>Peintre en bâtiment, Placoplâtre isolation intérieure et extérieure</i>	
DESMOULIERES Marie-Neige <i>L'atelier de Marie-Neige (travaux de couture)</i>	02 48 66 01 62	LUTHIER Karen	06 49 95 44 13
		<i>Conseillère distributrice du laboratoire Body Nature®*</i>	
SAINJON Gilles <i>Transports-terrassements-goudronnage</i>	02 48 66 01 18	<i>(*Body Nature : vente de produits biologiques et écologiques d'entretien, de cosmétique et de bien-être à domicile).</i>	
LACANA <i>Motoculture, cyclo, voiture sans permis Le Pic la Pinauderie</i>	06 69 56 78 87	SCEA Des Bouquets	06 22 69 85 34
		<i>Pommes, poires, jus. Gilbert Alexandre - Les Coutants</i>	
DOMAIN Maxime <i>Garagiste</i>			

Café - Restaurant

CAFE DU PIC <i>Annick FOURRICHON</i>	02 48 66 02 07
L'ARDOISE <i>Ghislain et Sophie MANCIER</i>	

Nourrices agréées

Delphine RICHARD <i>La Caroline</i>	02 48 66 04 08
Ernestine GODONOU <i>55, route de St Martin</i>	02 48 64 13 71
Jacqueline GUYOT <i>Les Jacquelines</i>	02 48 64 88 43
Sandrine POTTIER 07 67 93 74 23	02 48 64 25 80



MANIFESTATIONS 2018

- > Concert Rock Coeur le 12 octobre Eglise St-Palais
- > Bibliothèque expo le 13 et 14 octobre
- > Roumanie repas d'automne le 17 novembre midi
- > Repas des aînés le 1er décembre
- > Marché de Noël le 14 décembre

FÊTE DE LA MUSIQUE 2018

Par un beau soir de juin la première fête de la musique a eu lieu à Saint-Palais.



La Chorale Rock Cœur d'Allogny et Marine Pilard ont animé la soirée pour le plus grand plaisir des habitants venus nombreux assister à cet événement qui sera renouvelé tant l'ambiance fût agréable et chaleureuse.

Repas des anciens

Tradition oblige, le repas des anciens offert par la municipalité de Saint-Palais aux plus de 65 ans (en compagnie de leur conjoint ou conjointe) est un événement marquant dans le programme des festivités de fin d'année de la commune.

Cette année ils étaient 60 à se presser dans la salle des fêtes. Ce repas était présidé par Bernard Ozon, le maire, accompagné des membres du CCAS

Après avoir accueilli tous les participants en leur souhaitant de passer une excellente journée, un menu de qualité attendait ensuite les convives, menu concocté par le traiteur Willy Taureau, avant de faire quelques pas de danse avec Mickael Pigeat.

Rien ne manquait pour que la fête soit belle et pour que ce moment de convivialité soit savouré pleinement. Que souhaiter de mieux que de se retrouver le samedi 1er décembre 2018.





BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Dans le village de Saint-Palais, nous possédons une agréable Bibliothèque Municipale, ouverte à tous et gratuite.

Elle nous offre l'accès à plus de 2600 livres, 300 CD, 300 DVD. Pour les adeptes, des liseuses sont mises à disposition.

Ce stock est changé régulièrement auprès de la Médiathèque Départementale du Cher. Nous l'enrichissons tous les ans par l'acquisition de nouveautés, pour le plus grand plaisir de nos lecteurs de tout âge. Une équipe de 6 bénévoles vous accueille et vous conseille si besoin.

Partenariat Bibliothèque Municipale RPI-Saint-Palais-Quantilly

◆ A chaque rentrée scolaire la Bibliothèque Municipale de Saint-Palais et l'école de Quantilly établissent un partenariat.

Pour chaque période de l'année scolaire, les maîtresses transmettent les thèmes étudiés et la liste de livres.

Les bénévoles recherchent les documents soit à la Bibliothèque, soit dans celles du réseau, soit auprès de la Médiathèque Départementale Réseau des Bibliothèques du Cher.

◆ Les enfants de l'école de Saint-Palais sont accueillis à la Bibliothèque Municipale toutes les deux semaines. Cette année, les élèves de CP-CE1 ont participé à l'opération « Cher-Lurelu », projet qui fédère sur un territoire défini les acteurs locaux qui œuvrent pour développer le savoir lire.

Avec la création de la nouvelle Communauté de Communes « Terres du Haut Berry », nous allons rejoindre un réseau de 21 bibliothèques, ce qui ouvrira de nombreuses possibilités d'échanges.

Pendant l'année, les bénévoles préparent également des animations pour les enfants et accueillent les classes des écoles.

Des expositions sont également présentées sur des sujets riches et variés.

A venir, le 13 octobre 2018, dans le cadre de la prochaine exposition sur le thème de l'Humour, la Bibliothèque Municipale propose, avec une troupe de professionnels, un spectacle tout public. Nous espérons attirer un public nombreux !

La bibliothèque, rue du parc, est ouverte :

- Le lundi de 18h30 à 19h30
 - Le mercredi de 15h à 16h30
 - Le samedi de 10h30 à 12h
 - Vacances scolaires :
le samedi de 10h à 12h
- Possibilité de réservation de documents.
Téléphone : 02 48 66 02 25
mail :
biblio.saintpalais@wanadoo.fr





Le ruisseau de Saint-Palais, familier mais pourtant parfois méconnu

Le ruisseau de Saint-Palais, tout le monde connaît ses caprices en crue.

Mais le connaissez-vous vraiment ?



Savez-vous quelle est la qualité de l'eau du ruisseau de Saint-Palais ?

La qualité de l'eau d'une rivière peut s'étudier à partir de mesures physico-chimiques ou biologiques. En effet, certaines espèces sont très sensibles à leur milieu, leur abondance nous indique alors la qualité de l'eau. A Saint-Palais, l'étude du peuplement piscicole a montré que le milieu est de mauvaise qualité. Les espèces présentes sont le Chabot, la Loche franche, le Vairon et la Lamproie de planer. Le cours d'eau a cependant du potentiel écologique (présence de sédiments en fond de lit pouvant accueillir des poissons). Une étude complémentaire sur les macro-invertébrés et les algues unicellulaires du ruisseau permettra de préciser ce diagnostic. Plus en aval, au niveau de Saint-Martin-d'Auxigny, l'analyse physico-chimique de l'eau de l'Auxigny réalisée en 2001 a mis en évidence la présence de 290 molécules différentes, dont de nombreuses substances de produits phytosanitaires.

Le ruisseau de Saint-Palais, en bon ou mauvais état ?

Un cours d'eau en bon état présente des écoulements diversifiés (des zones peu profondes à fort courant alternent avec des zones plus profondes à faible courant) et un tracé sinueux. Un cours d'eau naturel est connecté à son lit majeur, c'est-à-dire qu'il peut déborder dans une plaine d'inondation en cas de crue. Enfin, c'est un milieu dynamique, qui s'ajuste continuellement par érosion de berges et dépôts de sédiments. Le ruisseau de Saint-Palais est aujourd'hui altéré plus ou moins fortement selon les secteurs : écoulements peu diversifiés, tracé rectiligne (au 19^{ème} siècle, le ruisseau de

Saint-Palais faisait ainsi environ 260 m sur la zone de l'image ci-contre, il n'en fait plus que 170 actuellement !), connexion au lit majeur altérée par endroits...



Tracé du ruisseau de Saint-Palais au niveau du lavoir de Saint-Giraud au 19^s.

A qui appartient le ruisseau de Saint-Palais ?

En domaine non domanial, comme à Saint-Palais, le riverain est propriétaire, au droit de sa parcelle, de la berge et du lit jusqu'à la moitié du cours d'eau. Il n'est pas propriétaire de l'eau qui s'écoule dans la rivière mais peut en bénéficier de façon raisonnable. L'obligation d'entretien lui incombe (matériellement et financièrement). Lorsque les travaux présentent un caractère d'intérêt général ou d'urgence, la collectivité compétente peut intervenir sur une propriété privée, après avoir obtenu un arrêté préfectoral de Déclaration d'Intérêt Général (DIG). Lorsque le propriétaire riverain du cours d'eau ne respecte pas les obligations qui lui incombent, la collectivité compétente peut effectuer d'office les travaux nécessaires aux frais du propriétaire (hors toute DIG).





Mais au fait, comment bien entretenir le cours d'eau ?

Je dois :

- Retirer les embâcles présents dans la rivière s'ils obstruent de façon significative l'écoulement. Les petits débris constituent des habitats pour la faune aquatique, ils ne sont donc pas à retirer systématiquement !
- Entretenir la végétation des rives par élagage ou recèpage ponctuel, sans dessoucher afin de ne pas déstabiliser les berges. Cela doit se faire de façon sélective et parcimonieuse.

Je ne dois pas :

- Jeter mes résidus de tonte ou des branchages dans la rivière.
 - Constituer une digue parallèle au cours d'eau ou remblayer les berges (par la pose de blocs, résidus de tonte, régalage de terre...).
 - Effectuer des travaux modifiant les caractéristiques du cours d'eau ou de ses rives (ex : mise en place de seuils, curage, rectification, faucardement total...).
 - Et bien sur, ne pas déverser des produits polluants dans la rivière !
- Et les inondations dans tout ça ? Orages plus fréquents, tout simplement ? hum...pas si sûr !

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la recrudescence des crues du ruisseau de Saint-Palais, parmi lesquels :

Le changement d'occupation des sols

La végétation permet de retenir l'eau en favorisant son infiltration. La disparition des haies, la mise à nu des sols pendant les intercultures, le tassement du sol, etc amplifient l'érosion des sols et le ruissellement.

L'imperméabilisation des sols

L'imperméabilisation des sols (construction de routes, parkings...) favorise le ruissellement de surface et contribue à une montée plus rapide de l'eau.

L'artificialisation des cours d'eau

Les remblais, protections de berges et les rectification de tracé contraignent la rivière, l'empêchant de dissiper son énergie et accélérant son écoulement. Le risque d'inondation est augmenté en aval, avec des dégâts plus importants.

Le drainage des zones humides et des plaines d'inondation

Ces espaces constituent des zones tampons qui permettent de stocker l'eau en période de crue et de la restituer en période sèche. Leur disparition entraîne une montée d'eau plus rapide.



Mais n'oublions jamais, cela est naturel qu'un cours d'eau déborde en période de crue. A nous de ne pas implanter de zone à enjeu (habitations, industries...) dans les plaines d'inondations ! D'autre part, de petites actions individuelles peuvent conduire à d'importantes modifications du cours d'eau à l'échelle du territoire et ainsi provoquer d'importants dégâts. A chacun d'agir de manière responsable !

Face aux inondations, le curage du cours d'eau est-il la solution ?

Le curage des cours d'eau, beaucoup pratiqué par le passé a des conséquences néfastes pour le cours d'eau et le risque d'inondation. Le curage prive le cours d'eau de son stock sédimentaire, qui lui permet de dissiper son énergie. Le lit risque alors de s'enfoncer, provo-

quant l'abaissement de la nappe d'eau d'accompagnement, la déconnection du lit majeur et du lit mineur, et un risque de déstabilisation d'ouvrages si le cours d'eau est trop incisé. D'autre part, un cours d'eau curé favorise l'écoulement, ce qui augmente le risque d'inondation en aval ! Aujourd'hui le curage des cours d'eau n'est pas interdit mais il est soumis à une procédure administrative très restrictive.

Plus d'informations auprès de :

Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre - Mairie de Bourges II, rue Jacques RIMBAULT 18000 BOURGES

Téléphone : 02.18.81.00.19

Courriel : secretariat.sivy@ville-bourges.fr www.vallee-yevre.com



BUDGET DE FONCTIONNEMENT PREVISIONNEL 2018

DEPENSES

Charges à caractère général :		135 506 €
Electricité, carburants, assainissement	29 270 €	
Fournitures scolaires, administratives, petits équipements	18 200 €	
Maintenance, entretien, réparations, assurances	29 636 €	
Affranchissements, téléphone	5 200 €	
Cantine scolaire	16 000 €	
Honoraires, annonces insertions, fêtes, cérémonies, taxes, cotisations, documentation, formation, etc ...	37 200 €	
Charges de personnel :		200 424 €
Salaires	129 300 €	
Charges sur salaires	71 124 €	
Charges de gestion courante :		78 496 €
Indemnités maire et adjoints	27 430 €	
Contributions Incendie, Collège Henrichemont, Transport scolaire, etc ...	40 130 €	
Subvention au CCAS	3 843 €	
Subvention au budget assainissement	585 €	
Subvention aux associations locales	6 508 €	
Intérêts des emprunts :		3 196 €
Financement des investissements :		75 030 €
Amortissement réseau eaux pluviales		6 077 €
Divers (amortissements, dépenses exceptionnelles et imprévues, etc ...)		4 000 €
Total des dépenses :		502 729 €

RECETTES

Produits de gestion courante :		158 085 €
Redevance reçue du CET	129 000 €	
Redevance reçue de EDF, bibliothèque	35 €	
Redevance reçue de France Telecom + Gaz	2 250 €	
Cantine scolaire	16 000 €	
Autres produits (garderie, remboursement de frais, divers ...)	10 800 €	
Impôts directs (Taxe d'habitation, foncière et compensation CCTV)		199 643 €
Dotations et participations :		95 672 €
Dotation forfaitaire de l'Etat	47 749 €	
Autres dotations de l'Etat	32 587 €	
Compensation de taxes	15 336 €	
Location de logements communaux :		13 001 €
Excédent de gestion :		36 328 €
Total des dépenses :		502 729 €

Taux communal 2018 de la taxe sur le Foncier Bâti **11,80%**
Taux communal 2018 de la taxe sur le Foncier non Bâti **42,44%**
Taux communal 2018 de la taxe d'Habitation **12,59%**



Travaux réalisés en 2017

En Investissement :

Travaux de mise aux normes accessibilité :

- > Bloc sanitaire au Centre Communal pour un montant de 7124 € TTC,
- > Travaux extérieurs avec création d'une rampe d'accès et marquages au sol pour un montant de 5000€ TTC.

Réfection des voiries communales pour un montant global de 23000€ TTC concernant :

- > Les Fèves,
- > Le Latier Pillé,
- > Les Ecrins,
- > L'allée principale du cimetière.

Ecole :

- > Réfection des toitures de la garderie et de la cantine pour un montant de 26199 € TTC,
- > Certification Énergie Électrique par des travaux d'isolation avec la pose de nouvelles fenêtres et portes fenêtres et isolation par laine de verre ISOVER pour un montant de 29500 € TTC.

Site Internet :

- > Création et mise en place du site pour un montant de 2000 € TTC,

Achat d'un tracteur pour un montant de 25800 € TTC.

En Fonctionnement :

- > Ces travaux ont concerné principalement l'entretien des bâtiments, de la voirie et de la lagune.





LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE DE SAINT-PALAIS

L'association en lien étroit avec la Bibliothèque Municipale vous propose différentes manifestations tout au long de l'année.

Principales activités :

- Après- midi jeux de sociétés
- Mille lectures d'hiver
- Apéritif chantant
- Printemps des poètes
- Voyage
- Cinéma rural
- Exposition

Moyens de communication :

- Affiches
- Presse locale
- Forum des associations
- Bulletin municipal
- Site de la commune de Saint-Palais

«saintpalais18.fr» sur lequel vous pouvez découvrir l'agenda des manifestations

INFORMATION

En accord avec la municipalité, une boîte à livres sera installée sous le porche des tableaux d'affichage à côté de la Mairie.

Vous pourrez choisir, prendre, donner, confier, offrir, transmettre un livre.

Cet échange sera anonyme et gratuit.



Maison natale de Pierre de Ronsard

CONSEIL D'ADMINISTRATION

● Présidente :

Marie-France OZON

● Trésorier :

Claude LAGRANGE

● Secrétaire :

Aurélien CHABENAT

● Membres :

FEVRIER Carine, CHAPAT Martine, CHOMONT Hélène, GROUSSON Aline, ROLLAND Gisèle, VERNEY Marie-Claude



Printemps des Poètes

Les Amis de la
Bibliothèque
De Saint-Palais

CONTACTS :

Adresse Postale :

2 Place de la Mairie Saint-Palais 18110

Mail :

amisbibliostpalais@gmail.com



Tous pour l'école

L'association « Tous pour l'école » est une association de parents d'élèves du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Saint-Palais et de Quantilly.

Ces parents bénévoles donnent de leur temps et de leur énergie pour que les enfants puissent profiter directement ou indirectement des événements organisés.

- **Emballages de cadeaux chez Cultura pendant 4 jours en décembre**
- **L'arbre de Noël le 12/12/2017 à Quantilly, un spectacle est proposé aux enfants puis le Père Noël fait une généreuse apparition.**



Soirée Tartiflette animée par un DJ à la salle des fêtes de Quantilly le 03/02/2018



Le carnaval le 24/03/2018 à St Palais, où les princesses et supers héros sont de sortie. Défilé dans le bourg suivi de jeux gonflables et autres animations pour un après-midi convivial.

Cette association participe au financement des sorties scolaires et péri-scolaires et aide si nécessaire les enseignantes des quatre classes du RPI pour l'achat de matériel pédagogique.

Chaque année, des événements sont spécialement organisés pour le plus grand bonheur des enfants :



Chasse aux œufs à Saint-Palais le 16/04/2018 au jardin des plantes



Concours de pétanque à Saint-Palais le 03/06/2018 au jardin des plantes



Des actions ponctuelles (livre de recette, sac personnalisé, calendrier, ...) sont également essayées au cours de l'année pour financer l'association.

Pour 2018-2019, nous espérons vivement voir d'autres parents adhérents venir nous rejoindre, même si ce n'est que pour quelques heures dans l'année... Des membres du bureau seront également à renouveler.

Ce sera une année importante pour les enfants de CE1 à CM2 qui pourront partir en classe de mer. Toutes ces activités ne pourraient exister sans les parents membres du Conseil d'Administration et les parents bénévoles. Leur temps est précieux et nous les remercions très sincèrement pour l'aide apportée. Nous adressons également nos remerciements aux

mairies de de Saint-Palais et de Quantilly pour leur soutien financier et moral.

CONTACT :

N'hésitez pas à nous contacter par le biais de la boîte aux lettres située à l'école si vous avez la moindre question ou via notre email :

touspourlecole.qsp@gmail.com

Vous pouvez également aimer la page Facebook.

Aucune photo dessus, uniquement de la communication liée aux actions de l'association.

<https://www.facebook.com/TousPourlEcole/>

Numéro de téléphone du président David Berthelot si besoin : 06.35.51.78.04

Les membres du bureau

ATELIER ACCUEIL AMITIÉ

Le club, malgré une baisse du nombre d'adhérentes, poursuit toujours ses rencontres. Tous les mercredis, à partir de 14 heures, nous nous retrouvons autour d'activités manuelles ou jeux de société, dans la salle des associations, place de l'église. Ces après-midis offrent un moment de détente et de convivialité très agréable.

La participation à différents marchés de Noël permet de récolter des fonds qui financent la sortie de juin. Cette année, une très belle journée a été organisée entre Chatillon sur Loire et Briare, avec la découverte de cette ville en petit train.

Suite à la démission de Anne Marie LECLERC, présidente et Jacqueline DESMOULIERES, trésorière, le bureau a été renouvelé comme suit :

Dominique Chavot présidente et Dominique Cormoreche, secrétaire et trésorière.

Les membres d'Atelier Accueil Amitié ont une pensée pour Solange DESMOULIERES décédée en fin d'année 2017.

Venez nous rejoindre, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.



CONTACTS

Présidente :

Dominique Chavot

06.83.39.05.89

Secrétaire et trésorière :

Dominique Cormoreche

02.48.66.00.40



La section de Saint-Palais de l'**UNION NATIONALE des COMBATTANTS**, créée en 1922 par les 62 Anciens Combattants nés, ou résidant dans la commune, survivants de la guerre 14-18, a pour objet de maintenir la solidarité entre les anciens militaires ayant participé à des actions de guerre, de défendre leurs intérêts moraux et matériels, de perpétuer le souvenir de ceux qui sont morts pour la Patrie et d'œuvrer pour la Paix.

**ETIENNE PITTOREAU
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR**



Etienne Pittoreau est né à Saint-Palais le 16 septembre 1876.

Son père Silvain Jules âgé de 35 ans exerce la profession de journalier à Saint-Palais où il décèdera en 1906. Sa mère Marie Chagnon 27 ans est ménagère. Elle avait 17 ans lors de son mariage le 23 janvier 1866.

Les 5 enfants du couple : Rose née le 27 septembre 1866, Marie Hortense 1868, Jules Pierre 1872, Etienne 1876 et Marie Léontine 1882.

La famille Pittoreau est originaire de Mery es bois. Jean Pittoreau aïeul d'Etienne est né dans cette commune, tout comme son épouse Françoise Laverjat.

En 1901, Etienne Pittoreau épouse Pauline Delsard originaire de Saint-Martin d'Auxigny.

En 1903 naît Renée Pittoreau laquelle en 1927 se mariera avec Armand Sainjon.

En 1914, âgé de 38 ans Etienne Pittoreau est mobilisé au 110^e régiment d'infanterie territoriale dont l'effectif se compose d'hommes nés entre 1875 et 1880.

La mission de ces troupes consiste essentiellement à approvisionner les premières lignes en munitions et nourriture souvent sous les bombardements, à creuser des tranchées parfois au plus près de l'ennemi, à poser des réseaux de barbelés, à entretenir les voies de com-

munication routières, à nettoyer le champ de bataille.

Compte tenu des pertes sévères du début du conflit, les territoriaux se trouveront souvent en première ligne. Etienne Pittoreau reviendra du conflit amputé d'un bras et d'une jambe, le nez fortement abimé. Il vivra à Saint-Giraud se déplaçant grâce à une jambe de bois et une seule béquille. Je ne connais pas la date de ses blessures, ni les circonstances. Je cherche.



Grand invalide de guerre, pensionné à 100%.

Lorsque j'étais écolier et habitant le Fourtout, je passais 4 fois par jour par Saint-Giraud pour me rendre et revenir de l'école, pour cause du repas de midi. Nous échangeons toujours quelques propos. Par beau temps, il était souvent assis devant la porte de la maison d'habitation bavardant avec sa femme. Malgré son handicap, aidé par son épouse, Il cultivait un grand jardin bordant la rivière. De son bras valide il maniait la pioche avec une grande dextérité et binaït ses légumes.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1920, Officier en 1933.



Il est un des cinq titulaires de cette décoration natifs de Saint-Palais, et le seul à avoir été promu Officier de la Légion d'honneur.

Décédé en 1951, il est inhumé à Saint-Palais. **Remerciements à l'arrière-petite-fille d'Etienne Pittoreau, Annick Esnard, pour m'avoir communiqué les documents ci-dessus.**

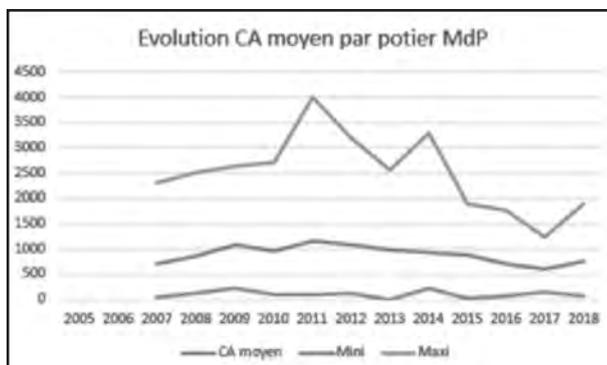
Pascal Desmoulières



COMITÉ DE GESTION DU MARCHÉ DES POTIERS DE SAINT-PALAIS

Le marché s'est déroulé les 26-27 mai 2018 dans de bonnes conditions climatiques après la canicule de l'année dernière et la pluie de celle d'avant. Le public s'était déplacé timidement le samedi et était un peu plus nombreux le dimanche pour venir découvrir la quarantaine de potiers venant de 26 départements, le chiffre d'affaire est en hausse par rapport à l'année précédente (+143€ de moyenne par potier).

Ci-dessous l'évolution du chiffre d'affaire depuis 2007, nous espérons que la tendance à la hausse se confirmera l'année prochaine.



Le public a apprécié l'animation de tournage pour tout public, ils ont pu se rendre compte que monter une pièce demande beaucoup de travail et les enfants ont pu mettre les mains dans la terre grâce à Sylvie Paulouin et son fils de St-Palais qui ont animé tout le week-end l'animation poterie.

Les potiers nous ont une nouvelle fois remercié pour l'accueil, l'organisation, la gentillesse, la bonne ambiance qui règne sur le marché et l'hébergement chez l'habitant, nous en avons 17 cette année, si jamais vous souhaitez héberger un potier l'année prochaine, n'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus d'informations, les retours que nous avons sont tous très positifs autant pour l'hébergeur que l'hébergé.

Encore un grand merci à tous les bénévoles sans qui ce marché n'existerait pas, qui ont œuvré dans l'ombre ou la lumière durant tout le week-end pour permettre l'accueil, le bon déroulement des activités mais aussi avant et après le marché pour organiser, monter et démonter toutes les infrastructures qui permettent d'accueillir le public et les potiers dans de bonnes conditions, merci à tous pour votre temps, vos efforts, votre aide, votre gentillesse et merci d'avance de votre implication pour le prochain marché, je compte sur vous.

Je tiens à remercier aussi tous nos sponsors sans qui nous n'arriverions pas à équilibrer nos comptes, merci à la Mairie de Saint Palais, le Conseil Départemental du Cher, Véolia, HSBC, Carrefour Market, Groupama, Aventure Parc, Eureka, Gitton Thepin, Pascal Blanchet, Bruno Lebas, nous espérons compter sur vous l'année prochaine.

Comme toujours, mi-juin, le comité de gestion a souhaité remercier tous les bénévoles disponibles qui ont participé à ce marché autour d'une bonne table, nous avons pu discuter, échanger, réfléchir aux améliorations possibles dans un moment de franche convivialité.

Nous partagerons nos propositions d'améliorations et évolutions lors de notre prochaine Assemblée Générale ouverte à tous qui se déroulera le vendredi 5 octobre 2018 à 18h30 à la salle des associations de Saint Palais.

Je vous présente le nouveau conseil d'administration en fin de bulletin et je les remercie au nom de tous pour nous permettre de continuer cette belle aventure qu'est le marché de potiers de Saint Palais, manifestation reconnue de tous à Saint Palais et alentours ainsi que par les potiers.

Si vous souhaitez participer en tant que bénévoles ou si vous voulez vous impliquer plus dans le conseil d'administration, n'hésitez pas à nous contacter ou suivre les informations par :

Courriel : mdp.saintpalais@gmail.com

Sur notre site internet :

<http://marchepotiersstpalaissaintpalais18.ovh>

Sur notre blog :

<http://marchedepotiersdesaintpalais.blogspot.fr/>

Sur notre page facebook :

<https://www.facebook.com/potiersstpalaissaintpalais/>

Ou venir nous voir

Le Président
Guillaume OBRY

Le Conseil d'Administration est composé de :

Mathilde BERTHELOT St-PALAIS

Odile NEVERS St-PALAIS

Sylvie BONNIN St-PALAIS

Camille OBRY St-PALAIS

Mathilda REYES St-PALAIS

Guillaume OBRY St-PALAIS

Jean-Luc PINCON LA BORNE

Johan HOMVANNASY St-PALAIS



Move it

FITNESS

Centre communal

Saint Palais



Septembre 2018

LUNDI

19.45/20.45

- Cours cardio
(Piloxing, Zumba)
- Renforcement musculaire
(Taille Abdos Fessiers, tonification)

Renseignements / Inscriptions auprès de Laure

Tel: 06.33.11.74.71

Mail : laure.sainjon@gmail.com

I
P
N
S

Ne pas jeter sur la voie publique



L'escalade, ça vous gagne !!

Vous avez soif d'adrénaline et de verticalité ?

Le club « Escalades en Terres Vives » est fait pour vous !

Le club Escalade en Terres Vives compte actuellement 65 licenciés et est ouvert à tous les grimpeurs, enfants et adultes, loisirs ou compétiteurs, à partir de l'âge de 8 ans.

L'objectif du club est de rendre les grimpeurs autonomes rapidement et en toute sécurité. La compétition n'est pas obligatoire, nous souhaitons avant tout que nos adhérents progressent à leur rythme tout en prenant du plaisir dans la pratique de ce sport.

Pour varier les activités, le club propose également à



ses adhérents de découvrir des sites naturels d'escalade.

C'est pourquoi, plusieurs fois dans l'année, des sorties sont organisées.

Escalades en Terres Vives c'est également de beaux résultats en compétition notamment avec la nouvelle génération.

Pour la saison 2017/2018

4 qualifications aux Championnats de France
Chez les cadettes, Laurie en difficulté et en bloc
Chez les minimes, Cômes en difficulté
et chez les benjamines, Cailin en combiné (bloc, vitesse et difficulté)

A noter également 6 champions départementaux, 1 championne régionale et de nombreuses 2ème et 3ème places, lors des compétitions et contests.



Contact :

Escalade en Terres Vives

06.80.58.48.20

escaladeenterresvives@gmail.com



HOOPER RANCH Association

L'association HOOPER RANCH a vu le jour en août 2017 et c'est établi au W FARM chez Mr et Mme Villepelet au Colombier 18110 à St Palais.

Elle a pour but de favoriser la rencontre entre les cavaliers, de les aider à accéder aux structures et à la formation nécessaire pour pratiquer l'équitation western, de fédérer les actions et les moyens pour les mètres à dispositions des cavaliers y compris les cavaliers indépendants, de favoriser la mise en relation de professionnels de l'équitation comme les enseignants, les selliers, les éleveurs et les pratiquants et surtout de promouvoir l'équitation western.

Nous organisons des rencontres entre passionnés, des stages de découvertes, de formation, des entraînements, des compétitions (finale versatile ranch horse le 20 et 21 octobre 2018) notre HOOPER DAY le jour de l'ascension, chevauchée sur la matinée regroupant tout type équitation (et même des cyclistes et des marcheurs) avec une sortie au départ du colombier ainsi que des démonstrations l'après-midi.

un super MEETING sans précédent en France le 1 et 2 septembre 2018 avec :

1. Du COLT STARTING (capacité de professionnel à débourrer et à donner les bases de l'équitation western a un poulain vierge de dressage)

2. Un atelier « problèmes et solutions » toutes races confondues...venez exposer votre problème et nos professionnels vous donneront la solution et ils vous aideront à l'appliquer (ex. : mon cheval ne monte pas dans le van...)

3. Séance de HORSEMANSHIP sur le week end "comment construire une complicité avec son cheval".

Voilà nos prochaines manifestations, n'oubliez pas que c'est ouvert à tous, à toutes les races de chevaux et à toutes les pratiques d'équitations.....

Ambiance conviviale assurée entre passionnés d'équitation !

Contact: Vous pouvez nous suivre sur la page facebook :

Hooper RANCH Association

Président :

Michel GIGANDET au 06.16.57.40.74

Secrétaire :

Sylvie BARDON au 06.10.78.17.22

Trésorière :

Leslie LEBouc au 06.58.05.68.63





Sport & Bien être

Nouveau ! Ouverture d'animations sportives

Le renforcement musculaire

Définition :

Il permet de remodeler la silhouette, de combattre plus facilement les graisses, de prendre du muscle et booster sa vitalité.



Le Pilâtes :

Définition :

Bénéfique pour le corps et l'esprit, (développe le corps de façon harmonieuse, renforce les mauvaises postures, restitue la vitalité physique et stimule l'esprit).
Le Pilâtes est une méthode de renforcement des muscles profonds, responsables de la posture.

<https://sport13110.wikisite.com/sport>



La relaxation active

Définition :

En position debout, assise ou couchée. Elle a pour objectif d'apprendre à mieux connaître et avoir conscience de son corps. Cela permet une détente musculaire, la contrôle du stress, la lâcher prise, l'équilibre.....



Educatrice sportive

T'SPORT - Tania : 06 61 90 31 68

N° siret: 835 315 151 00018 - Ne pas Jeter sur la voie publique Impression : Groupe CLC

RENSEIGNEMENTS SUR LES ANIMATIONS

➤ Date de début des séances d'animation le :

04 septembre 2018

➤ Lieu, jour, heure, spécialité de l'animation, tarifs :

Menetou Salon : salle Pierre Clément, rue de Fontbertrange

Le MARDI

De 18H00 à 19H00 → **PILATES**

De 19H00 à 20H00 → **RENFORCEMENT MUSCULAIRE**

=====

Saint Palais : salle des associations

Le JEUDI

De 18H00 à 19H00 → **RELAXATION ACTIVE**

De 19H00 à 20H00 → **PILATES**

10,00 € la séance, ou 35,00 € les 4 séances

PS : se munir d'un tapis de sol, d'une serviette de bain ainsi que d'une bouteille d'eau.

Tania : **06 61 90 31 68**



Découvrez le site internet de votre commune :

https://saintpalais18.fr



Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Vie économique](#)

Vous retrouverez l'ensemble des informations concernant la commune sur le site internet, vous pouvez également si vous le souhaitez vous inscrire à la newsletter directement sur le site.



Merci de bien vouloir compléter ce coupon et le transmettre soit par email soit le déposer en mairie si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin municipal par papier ainsi que les flyers, vous en serez informé par la newsletter

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à la Mairie de Saint-Palais pour la finalité suivante :
 Envoi du bulletin communal et d'informations locales.
 La durée de conservation des données est de 3 ans.
 Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation de traitement.
 Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à : **mairie.saintpalais@wanadoo.fr**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse email :

Nous ne souhaitons plus recevoir le bulletin municipal et les flyers



Revue municipale et d'information de la commune de Saint-Palais 2018
Directeur de la publication : Bernard OZON
Rédaction : Commission municipale information et communication
Conception graphique et impression : Imprimerie du Mont henri IV - Henrichemont